

la SÉCURITÉ en PALOMBIÈRE

**Le bonheur d'un paloumayre
ne doit pas être gâché par l'imprévoyance**



La question de la sécurité, dans et autour d'une palombière, mérite que quelques conseils et consignes soient rappelés

- parce que l'actualité nous y contraint
- parce qu'un habitué peut relâcher sa vigilance
- parce qu'un invité peut être imprudent

Lisez et faites lire attentivement ce qui suit. Mieux : affichez-le bien en vue



1 - RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

QUOI QU'IL ARRIVE, ÊTRE PRÊT !

- Vérifier que son assurance (chasse ou autre) couvre bien les sinistres éventuels liés à l'installation (incendie, accident, chute...)
- Prévoir une réserve d'eau (bidon, seau) et ou extincteur
- Si on dispose d'un système de chauffage, respect des normes de sécurité. Exemple : distance poêle et tuyau par rapport aux murs et plafonds
- Si le téléphone portable passe, accès aisé aux numéros d'urgence en cas de problème (accident, malaise,...)
- Se munir d'une trousse à pharmacie pour les premiers soins d'urgence
- Fumeurs, redoublez d'attention



2 - LES ARMES

COMME UN CHEF...

- Bien se préparer à l'avance et pas de précipitation
- Prévoir un emplacement spécial pour les armes et disposer les munitions à un autre endroit
- Charger sans précipitation et dans de parfaites conditions de sécurité. Les canons dirigés vers le sol et dans une zone sans danger
- Décharger son arme après le tir canons dirigés vers le sol et vers une zone sans danger
- Ne jamais diriger une arme chargée vers une personne ou une zone à risque (ricochets,...)
- S'entendre à l'avance pour le tir de plusieurs oiseaux en simultanée (sifflet, signal,...). Repérage à l'avance des endroits classiques pour le tir
- Toutes ces consignes doivent être données à l'avance par le chef de cabane (il en faut un)



3 - LES FILETS

EUX AUSSI PRÉSENTENT DES RISQUES

- Les systèmes de déclenchements doivent être en parfait état
- Prévoir des sécurités anti déclenchement.
- Attention aux éventuels déclenchements intempestifs (personne ne doit circuler aux abords des filets). Un sentier d'accès matérialisé est souhaitable
- Attention aux câbles de déclenchement qui traînent au sol
- Attention aux systèmes de ressort trop puissants
- Chaque jour, les sécurités doivent être enlevées en dernier après l'installation du matin et remises en premier avant la désinstallation de la chasse
- Ne jamais entrer dans les filets sans avoir mis les sécurités



L'idéal : un système de déclenchement doté d'une sécurité

4 - LA SANTÉ

LES RÈGLES D'HYGIÈNE SONT IMPÉRATIVES

- Nourrissage des appelants. Bien que traditionnel, se rappeler que le gavage à la bouche présente des risques de transmission de maladie
- Bien se laver les mains après la manipulation des oiseaux, surtout au moment du casse-croûte et des repas



5 - CONSTRUCTION, ENTRETIEN, POSE DES APPEAUX

CES OPÉRATIONS IMPLIQUENT L'UTILISATION D'OUTILS DANS DES SITUATIONS DÉLICATES

- Comme pour tous travaux d'extérieurs, bien se protéger : vêtements adaptés au bricolage tels que gants, chaussures (de sécurité) lunettes de protection
- Pour l'usage de la tronçonneuse, prévoir en plus : pantalon de sécurité (bloque la chaîne si contact), casque pour la tête et casque antibruit
- En cas d'usage de groupe électrogène ou d'engin électrique ou encore de moteur thermique, attention aux risques d'incendie et aux gaz d'échappement (asphyxie). Un extincteur ou une réserve d'eau toujours à proximité.
- Pas de travail «d'amateur» : une palombière doit être solide.



6 - MONTAGE D'APPEAUX ET ÉLAGAGE

LES ACCIDENTS LES PLUS GRAVES SE PRODUISENT LORS DE CE TYPE D'INTERVENTION

- Dans la mesure du possible, faire appel à des professionnels ou à des personnes spécialisées
- Ne jamais monter dans un arbre ou prendre de risques si vous êtes seul
- Respecter les règles et les conditions d'utilisation de votre échelle
- Installer l'échelle de façon stable et à l'opposé de la zone de travail de l'arbre pour éviter la chute des branches ou de tout autre objet sur celle-ci.
- Attacher le haut de l'échelle à l'arbre
- Définir un périmètre de sécurité autour de l'arbre au moment des travaux pour prévenir la chute de branche ou d'outils utilisé par le monteur
- L'assistant, aussi, doit porter un casque
- Ne jamais escalader sans être équipé (un harnais, deux longues de vie, une longue corde d'escalade en bon état, une petite corde indépendante pour monter le matériel, mousquetons, descendeurs,...) et sans avoir été formé aux techniques d'escalade (respect de la règle des trois appuis, descente en rappel, utilisation du harnais, des mousquetons et des longues de sécurité) et d'élagage
- Toujours être assuré à l'aide du matériel d'escalade pendant la montée dans l'arbre, le travail dans l'arbre et lors de la descente
- En cas de grimpettes, bien vérifier leur état et faire attention à ne pas se blesser avec
- Attention en cas d'usage de nacelles ou de tout autre gros moyen
- Attention à la fatigue et au manque de concentration, source fréquente d'accidents
- Pluie, vent : s'abstenir



*Ci-dessus : la base des outils indispensables.
Ci-dessous : une mécanique en cours d'installation.*



ENFIN...

CONSCIENCE TRANQUILLE

- Dans la mesure du possible, faire appel à des professionnels ou à des personnes spécialisées
- Avant de rentrer, de la chasse ou de travaux, penser à tout ranger : ficelles, fils de fer, objets ou produits éventuellement dangereux
- En fin de saison : grand rangement, grand nettoyage...



AUTORISATIONS, CONSTRUCTION, ENTRETIEN

Avoir sa propre palombière n'est ni simple, ni difficile. Il suffit de suivre la méthode, avec autant de rigueur que d'enthousiasme. Quelques rappels :

Avant d'envisager une construction, se soucier des deux autorisations : celle du propriétaire du terrain, si l'on n'est pas chez soi et, de toute façon, celle du détenteur du droit de chasse.

De même, il faut absolument s'informer sur la teneur **des arrêtés** ministériels et préfectoraux consultable sur le site de la fédération (www.chasseurs33.com), ainsi que d'une éventuelle **réglementation** locale. La première précaution concerne le respect des distances entre les installations existantes et celle que vous prévoyez. Ne pas hésiter à entrer en contact avec les propriétaires des palombières voisines.

Ensuite, il est fortement recommandé de veiller à l'**environnement immédiat** de la palombière :

Pour l'implantation, choix décisif : réfléchir à l'**emplacement du poste d'observation**, afin d'avoir la meilleure vue possible sans avoir à élaguer, couper, nettoyer (sans oublier que si vous n'êtes pas propriétaire, il faudra son accord).

Respecter les arbres et le sous-bois environnant. **Protéger** les jeunes plants d'arbre et si possible, **planter** des arbres et arbustes du pays, à fruits ou à baies, tels que aubépine, sorbier, pommier sauvage, chêne (vert, liège, pubescent), houx, églantier, prunelier, bourdaine, sureau noir, noisetier...

Pour la construction, utiliser des **matériaux naturels** pour intégrer la palombière dans le paysage (piquets en bois, murs en brande ou en fougère, poste d'observation en bois...).

Ne pas éliminer les arbres, branches et bois morts, ni le lierre, ni le gui : maintenir un **aspect naturel**.

Inutile de voir trop grand. Rester dans des dimensions raisonnables, qu'il s'agisse des couloirs, de la cabane d'observation... ou du nombre d'appeaux et d'appelants.

Prévoir le **démontage** : s'il faut quitter le lieu, c'est sans laisser de trace.

Clous, vis et fils de fer : **grande modération** dans l'emploi, notamment dans les arbres (penser au bucheron ou à la machine d'abattage).

Éviter plastiques et matériaux de récupération qui n'ont pas leur place en milieu naturel.

Aux alentours, placer des messages «sympas» à l'attention des visiteurs et promeneurs.

Une palombière n'est pas un sous-marin : un peu de **rusticité** sera toujours préférable à une débauche de technologies.



Faites la palombière qui vous ressemble : elle sera réussie

La meilleure façon de protéger la palombière, c'est de défendre ensemble cette magnifique chasse traditionnelle. Adhérez au Réseau Fédéral Palombe et devenez un membre actif de notre objectif commun.

Pour adhérer : 05 57 88 97 89

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA GIRONDE

Administrateur en charge du Réseau Palombe : Alain Videau. Suivi technique : Jérôme Werno, Christine Hazera, Jean-Pierre Chusseau
Domaine de Pachan - 33290 Ludon-Médoc - Tél. 05 57 88 97 89 - Fax 05 57 88 57 01
fdc33@unfdc.com - www.chasseurs33.com